

LOUIS HELBRONNER

(Promotion 1904-1905)

NOTICE PAR M. PIERRE MASSE

Louis Helbronner est mort au champ d'honneur en septembre 1914. Il avait trente-huit ans.

La mort l'a pris à l'âge où il allait pouvoir donner sa mesure.

D'autres, par bonheur mérité ou coup d'éclat sans lendemain, ont fait connaître leur nom et retentir le prétoire presque au début de leur carrière. Cette entrée de jeu hasardeuse n'était point du tempérament d'Helbronner. Il avait de sa profession d'avocat, de son exercice et de l'usage de la parole publique, l'idée la plus haute et la plus respectueuse. D'une situation de fortune qui éloignait l'anxiété du pain quotidien, il traitait la plaidoirie en œuvre d'art longuement caressée, et abordait la barre avec l'angoisse d'un orateur qui, sinon pour son présent, du moins pour l'avenir, — n'a pas encore consenti l'abdication, — hélas ! inévitable, — de la perfection.

Assurément, cette recherche de l'absolu alourdit les premiers pas d'une charge trop lourde aux épaules, et ralentit l'arrivée aux premières et faciles étapes. Mais elle tend les ressorts de la volonté, elle décèle une singulière hauteur d'âme, et, le jour venu des nécessaires improvisations, les études passées, les lectures, les recherches de forme fournissent à la parole libérée une base solide, et, comme disent les peintres, des « dessous » riches et profonds.

Rarement formation intellectuelle et morale fût plus belle que celle de Louis Helbronner.

Son père, Horace Helbronner, avait été un avocat extrêmement distingué. Secrétaire de la Conférence sous le Bâtonnat de Grévy, il avait été chargé d'un des discours de rentrée en 1871. Sa parfaite connaissance de l'anglais lui avait procuré les éléments de ce discours sur « le Pouvoir judiciaire aux États-Unis », son patriotisme lui avait inspiré des rapprochements poignants entre les blessures de la guerre de Sécession et celles de la guerre contre la Prusse, et son érudition historique l'incita à montrer que les grands légistes américains avaient joué, dans la formation des États-Unis, le même rôle que les nôtres dans la constitution du pouvoir royal et au sein des grandes assemblées révolutionnaires.

L'éloge d'Horace Helbronner a été fait ici même par Bétolaud dont il avait été le secrétaire et, au Palais, par Barboux. Tous deux ont parlé de lui comme d'un digne et grand avocat. On n'ajoute rien à des éloges venus de si haut.

Horace Helbronner, lui aussi, mourut à trente-huit ans.

Sa veuve demeura profondément attachée à sa mémoire et, à travers elle, au monde du Palais, où tout lui rappelait les années écoulées et le grand bonheur perdu. Elle fut une mère incomparable et, jusqu'à la mort de Louis, pleinement heureuse par ses enfants : l'un des frères de Louis Helbronner, Jacques, est, au Conseil d'État, un commissaire du Gouvernement érudit et écouté, et l'autre, Paul, a consacré sa vie aux problèmes ardues de la géodésie et a donné, pour les pays de hautes montagnes, une reproduction, scientifique et nouvelle, du noble visage de la France.

Louis Helbronner est né à Paris le 12 décembre 1876. Il fut élevé dans l'ombre des amis et des protecteurs de son père, les Bétolaud, les Bourdillon, les Devin. Il parlait

souvent, avec reconnaissance, de ses séjours d'enfant à Serrigny, chez le Bâtonnier Falateuf.

Ses études, fort brillantes, avaient été couronnées par une thèse sur la *Diffamation en droit anglais*.

L'exposé est clair, précis, concis, écrit dans la langue d'un lettré qui serait homme d'affaires : les deux qualités ne sont pas inconciliables... La différence des tempéraments anglais et français, sensible dans leurs droits et leurs jurisprudences, est fortement marquée par l'auteur. Mais il avait l'esprit trop philosophique pour n'avoir pas trouvé, sous ces dissemblances, la superposition des éternelles vérités juridiques, et recherché, dans la législation d'un grand peuple, les moyens de perfectionner celle du peuple français. La thèse fut distinguée par la Faculté et fit honneur à Helbronner.

A son entrée au Palais, il avait fait chez l'un des meilleurs avoués, Me Bertinot, l'apprentissage du droit pratique. Le séjour chez l'avoué, c'est notre externat des hôpitaux. Le passage cinématographique des clients renouvelle à l'infini les problèmes concrets; les leçons du maître forment le diagnostic et assouplissent à la réalité des faits les syllogismes abstraits de l'école.

De l'étude de l'avoué, Louis Helbronner passa naturellement dans le Cabinet du Bâtonnier Devin.

Pour un esprit délicat, robuste et fier, c'était une belle école. Pendant trente années, le Bâtonnier Devin fut l'un des plus grands parmi les grands d'une grande époque. Clair, lettré, vibrant d'une ardeur contenue, s'élevant sans effort et comme naturellement aux grandes idées, M. Devin (car malgré sa mort, nous l'appelons encore M. Devin, comme M. Bétolaud ou M. Thiers), a été l'un des avocats les plus complets de son temps, l'un des plus savants, l'un des plus occupés. Les avocats qui ont aujourd'hui la quarantaine se souviennent l'avoir vu passer dans les couloirs du Palais, légèrement courbé, discret, affable, et instinctivement préoccupé de faire oublier son Bâtonnat et son

talent. Ses confrères l'avaient couvert de tous les bijoux de la profession. Il l'avait oublié, et ne voulait porter au doigt que cette bague aux reflets tempérés et profonds : la modestie.

Louis Helbronner fut bientôt marqué de l'empreinte d'un tel maître. Il professait, pour M. Devin, la plus sincère admiration. Il avait, du reste, le grand respect des hommes de valeur. Si c'est une marque de faiblesse que d'admirer peu, Helbronner ne connut jamais cette tare.

Peu à peu, sa personnalité se dégagait, s'affirmait.

Il avait été nommé Secrétaire de la Conférence en 1904, sous le Bâtonnat de Bourdillon. Et la clientèle venait à lui : d'excellentes plaidoiries pour de grandes sociétés industrielles, pour le prince de Broglie-Revel dans une affaire de sépulture familiale, pour M. Siegman dans l'affaire des faux diamants Lemoine, l'avaient tiré de pair. J'ai relu les sténographies de ces plaidoyers, comme les yeux revoient un portrait estompé par le temps : c'est que je me souvenais de la voix bien posée dans le registre haut, de la stature fine et distinguée, des yeux noirs si vifs et si affectueux, de l'attitude à la fois énergique et réservée; c'est que je me souvenais des espérances légitimes dont il m'avait fait confidant, et de longues conversations entre camarades quasi frères, que la pudeur de l'amitié m'empêche de retracer ici.

Ils sont très bons ces plaidoyers, très étudiés, très écrits, trop écrits peut-être. Il n'y manquait plus qu'une chose : l'âge qui rompt les dernières entraves, excuse les libertés, et permet à l'homme de talent les audaces sacrées.

Louis Helbronner n'était pas avocat seulement. Quoi qu'on dise, il ne faut pas borner sa vie à l'exercice d'une profession. Se spécialiser, c'est se restreindre.

Helbronner avait développé en lui, à l'extrême, le goût des lettres et de la philosophie. Il évitait cette désaccoutumance des idées générales qui dessèche l'homme, trop

constamment penché sur les idées particulières. On demandait un jour à Virgile quels sont les seuls plaisirs qui n'inspirent jamais dégoût ni satiété. Il répondit : « On se lasse de tout, sauf de comprendre « *præter intelligere* ». Helbronner ne s'en lassa jamais.

Il aimait les pauvres. Bien peu, parmi ceux qui l'approchaient, ont su combien d'escaliers fétides a gravis ce jeune homme, père de cinq enfants et comblé des dons de la fortune, et de quel geste il s'est penché vers l'éternelle plainte de la douleur humaine.

Il aimait ses amis et ses confrères, sans distinction de fortune ni de situation, et se plaisait à des réunions sans morgue, qui faisaient de sa maison le centre de la jeunesse.

Il aimait les beaux objets, la musique, la peinture, tous les arts, et aussi la politique, qui est un art incomplet et un peu rude.

Ajouterai-je qu'il aimait passionnément la France? J'ai dit qu'il avait l'âme fière et brave, les idées nobles, le goût délicat et sûr. Comment n'aurait-il pas adoré notre pays?

Dès le temps de paix, il avait voulu être officier de réserve, préoccupé que le grand jour le trouvât prêt.

A la déclaration de guerre, il était à La Bourboule, auprès de sa femme et de ses enfants. Ceux-là seuls qui ont été admis dans l'intimité du ménage savent la perfection d'une union merveilleusement assortie, la tendresse de Louis Helbronner pour sa femme et la douceur nuancée d'admiration que lui manifestait celle-ci.

Louis Helbronner se conduisit en brave. Mais ce n'est que dans les récits guerriers de ceux qui n'ont pas fait la guerre que les braves sont tout d'une pièce et marchent à l'ennemi sans un regard pour ceux qu'ils ont laissés derrière eux. Dans une lettre écrite à sa mère, le 16 août, à

la veille des batailles, Louis parlait de ses hommes : « L'instrument dont disposent les grands chefs est merveilleux. L'entrain de ces braves gens qui défendent notre Patrie est incroyable. » Il envisageait l'avenir avec confiance. Puis il ajoutait : « Je m'isole parfois dans un coin pour songer à tous ceux que j'aime et que j'ai laissés, et que j'espère bientôt revoir. J'évite de me laisser aller cependant à des crises sentimentales, renfermant dans les replis de mon cœur toutes mes affections pour les ressortir quand les temps seront redevenus moins cruels. D'ailleurs je crois que nous sommes moins à plaindre que vous : les mille distractions de la vie de campagne distraient nos pensées et je comprends fort bien que votre anxiété est supérieure à la nôtre : qu'y faire ? se résigner, espérer, avoir confiance dans le Bon Dieu... »

Ainsi parlait ce soldat, en vrai soldat : car les braves ne sont pas fanfarons ; les meilleurs combattants furent ceux qui avaient l'âme grande et sensible.

Louis Helbronner prit part, avec le 3^e corps dont il faisait partie, à la bataille du Châtelet : splendide et aveugle attaque poussée à corps perdu sur des corons intacts bondés de mitrailleuses, à la retraite continuée de jour et de nuit devant un ennemi qui n'osait pas mordre, à la volte-face de la Marne, bataille gagnée, sur un plan général enfin logique, par l'amalgame des officiers de carrière assagis, des officiers de réserve sans préjugés tactiques, des vétérans de la frontière et des réserves fraîches et robustes venues des dépôts.

Le 6 septembre, près d'Esternay, à 17 heures, — à l'heure où la victoire venait planer sur notre front, et gonfler nos drapeaux, — le lieutenant Helbronner, officier d'ordonnance du général Lavis, commandant la 6^e brigade, paya d'exemple en traversant un barrage d'artillerie ennemie. Atteint de deux éclats d'obus, dont l'un lui brisa la jambe gauche, il fut porté à l'ambulance la plus proche. Il connut alors le calvaire des blessés de la première

année : les wagons mal transformés, les civières posées à même la paille jamais renouvelée, les convois interminables, les longs arrêts dans les gares comblées.

Il voulut qu'on l'évacuât sur la Bourboule pour être plus près des siens. A peine était-il arrivé, que le grand ennemi des blessés d'alors, le tétanos, le terrassa. Le sérum avait manqué...

Aux premières atteintes du mal, Helbronner comprit.

Mais sous le regard de sa femme et de sa mère, il eut le courage de ne rien laisser paraître. L'agonie fut longue, atroce et héroïque. Il mourut le 21 septembre 1914, ayant connu et salué la victoire.

A son arrivée à l'hôpital, il avait voulu qu'on écrivit au bureau de l'Assistance judiciaire, dont il faisait partie, pour s'excuser de ne pouvoir assurer le service.

Ainsi est mort Louis Helbronner, ayant couvert d'un dernier regard, sa patrie, sa famille et sa profession. Nous avons le droit d'être fiers de lui.